

DELIBERATION N° DEL-2018/102 : BUDGET PRINCIPAL - BUDGET PRIMITIF - EXERCICE 2018

Le Conseil de la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart, régulièrement convoqué, s'est réuni le 27 mars 2018 à 19 h 00, 9 allée de la Citoyenneté à Lieusaint (77567), salle du conseil communautaire, sous la Présidence de Francis CHOUAT, Président.

Etaient présents :

Commune d'Evry :

M. Francis CHOUAT, Mme Edith MAURIN, M. Farouk ALOUANI, Mme Najwa EL HAÏTE, M. Jacques LONGUET, Mme Florence BELLAMY, M. Ronan FLEURY, Mme Danielle VALERO, M. Joseph NOUVELLON, Mme Berdjouhi VASSILIAN-KARAKELIAN, Mme Farida AMRANI.

Commune de Corbeil-Essonnes :

M. Jean-Pierre BECHTER, M. Jean-Michel FRITZ, Mme Nathalie BAUSIVOIR, M. Jean-François BAYLE, Mme Martine BOUIN, M. Volkan AYKUT, Mme Pascaline VANDENHEEDE, M. Bruno PIRIOU, M. Jérôme BREZILLON.

Commune de Savigny-le-Temple :

Mme Marie-Line PICHERY, Mme Fatiha BENSALÉM, M. Maurice POLLET, M. Hervé KITEBA SIMO.

Commune de Grigny :

M. Philippe RIO, Mme Fatima OGBI, M. Jacky BORTOLI, M. Pascal TROADEC.

Commune de Ris-Orangis :

M. Gil MELIN, Mme Françoise SURRAULT, M. Serge MERCIÉCA.

Commune de Combs-la-Ville :

M. Guy GEOFFROY, Mme Marie-Martine SALLES, Mme Françoise SAVY, M. Bernard BAILLY.

Commune de Moissy-Cramayel :

Mme Line MAGNE, M. Angelo VALERII, Mme Kalidou GUEYE, Mme Dorothée MOUREAUX.

Commune de Lieusaint :

M. Michel BISSON, Mme Valérie LENGARD.

Commune de Saint-Pierre-du-Perray :

Mme Catherine ALIQUOT-VIALAT.



Commune de Bondoufle :

M. Jean HARTZ, Mme Sylvie BOIDE.

Commune de Lisses :

M. Michel SOULOUMIAC représentant M. Thierry LAFON.

Commune de Saint-Germain-lès-Corbeil :

M. Yann PETEL.

Commune de Vert-Saint-Denis :

M. Eric BAREILLE.

Commune de Soisy-sur-Seine :

M. Jean-Baptiste ROUSSEAU.

Commune de Nandy :

M. René RETHORE.

Commune de Villabé :

M. Karl DIRAT.

Commune de Le Coudray-Montceaux :

M. François GROS.

Commune d'Étampes :

M. Philippe JUMELLE.

Commune de Tigery :

M. Germain DJPONT.

Commune de Morsang-sur-Seine :

M. Guy Rubanis DUVAL.

Absent(s) représenté(s) :

Commune d'Évry :

M. Manuel VALLS a donné pouvoir à M. Francis CHOUAT.

Commune de Savigny-le-Temple :

M. Henri BRET a donné pouvoir à Mme Marie-Line PICHERY,

M. Alain BRIARD a donné pouvoir à M. Maurice POLLET,

Mme Eléonore PAYS a donné pouvoir à Mme Fatiha BENSALÉM.

Commune de Grigny :

Mme Claire TAWAB a donné pouvoir à Mme Fatima OGBI.

Commune de Ris-Orangis :

M. Stéphane RAFFALLI a donné pouvoir à Mme Françoise SURRAULT.



Commune de Combs-la-Ville :

M. Gilles-Edouard ALAPETITE a donné pouvoir à Mme Dorothee MOUREAUX.

Commune de Saintry-sur-Seine :

Mme Martine CARTAU-OURY a donné pouvoir à M. Germain DUPONT.

Absent(s) excusé(s) :

Commune d'Evry :

Mme Elodie FRANCOIS.

Commune de Corbeil-Essonnes :

Mme Frédérique GARCIA, M. Redanga N'GAIBONA.

Commune de Grigny :

Mme Claire RENKLICAY, Mme Djouma DIARRA.

Commune de Ris-Orangis :

M. Ange BALZANO, Mme Nhu-Anh DESORMEAUX.

Commune de Courcouronnes :

M. Stéphane BEAUDET, Mme Laurence HEQUET, M. Jean CARON.

Commune de Saint-Pierre-du-Perray :

M. Vincent LORRIERE.

Commune de Cesson :

M. Olivier CHAPLET, M. Jean-Louis DUVAL.

Commune de Réau :

M. Alain AUZET.

Le secrétaire de séance : Guy GEOFFROY

Nombre de membres en exercice : 76

Nombre de membres présents ou représentés : 62



Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le débat d'orientations budgétaires en date du 13 février 2018,

Vu l'avis de la Commission Finances et Administration Générale en date du 13 mars 2018,

Sur proposition du Président,



Le Conseil de la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le Budget Primitif du Budget Principal pour l'exercice 2018 arrêté aux montants suivants :

Libellé des chapitres	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement		
CHARGES A CARACTERE GENERAL	80 303 587	
CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	60 418 380	
ATTENUATIONS DE CHARGES		555 000
ATTENUATIONS DE PRODUITS	66 395 492	
DEPENSES IMPREVUES	300 000	
VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	23 000 000	
OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	22 471 487	10 671 435
OPÉRATION D'ORDRE A L'INTERIEUR SECTION FONCT	6 502 000	6 502 000
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	18 719 359	
CHARGES FINANCIERES	12 539 150	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 514 011	
PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	0	10 173 610
IMPOTS ET TAXES		197 583 976
DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		61 681 312
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		2 877 516
PRODUITS FINANCIERS		1 384 623
PRODUITS EXCEPTIONNELS		733 994
Total F*	292 163 466	292 163 466
Section d'investissement		
RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	2 399 587,17	
VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		23 000 000
PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS		4 730 964
OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	10 671 435	22 471 487
OPERATIONS PATRIMONIALES	5 000 000	5 000 000
DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES		8 702 190,71
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 275 300	37 128 853
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	83 665 354	75 015 808,46
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 116 525	43 244
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	11 100 000	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	25 742 048	
IMMOBILISATIONS EN COURS	27 501 869	1 667 241
PARTICIPATIONS, CREANCES RATTACHEES A DES PARTICI.	4 000 000	1 000 000
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 025 664	2 079 231
OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	1 616 537	1 275 300
Total I	182 114 319,17	182 114 319,17

PRECISE que le vote est opéré par nature et au niveau des chapitres.

PRECISE que le virement prévisionnel à la section d'investissement s'élève à **23 000 000 €**.

PRECISE que l'emprunt d'équilibre s'élève à **37 886 668,46 €**.



PRECISE que les attributions de compensation nettes, budgétées à hauteur de **65 892 796 €** sont réparties comme suit pour 2018 :

COMMUNE	MONTANT AC 2018	
	DEPENSES	RECETTES
BONDOUFLE	1 392 648	
CESSON		- 35 794
COMBS	381 107	
CORBEIL	27 337 847	
LE COUDRAY MONTCEAUX	2 228 397	
COURCOURONNES	3 139 027	
ETIOLLES	568 936	
EVRY	9 431 117	
GRIGNY	5 417 580	
LIEUSAIN	612 093	
LISSES	2 169 386	
MOISSY CRAMAYEL	335 587	
MORSANG SUR SEINE	85 674	
NANDY	1 105 635	
REAU	126 367	
RIS ORANGIS	6 484 986	
SAINTRY SUR SEINE	262 000	
SAVIGNY LE TEMPLE	798 412	
SOISY SUR SEINE	829 319	
ST GERMAIN LES CORBEIL	739 723	
ST PIERRE DU PERRY	946 942	
TIGERY	187 393	
VERT ST DENIS		- 331 902
VILLABE	1 680 316	
TOTAL DES VERSEMENTS	66 260 492	- 367 696

AUTORISE le Président ou le Vice-président ayant délégation dans le domaine concerné à signer.

Votes :
NPPV : 0
Abstentions : 0
Suffrages exprimés : 62
Majorité absolue : 32
Votes Pour : 62
Votes Contre : 0

Par délégation
Le Directeur Général des services,


Patrick PINGET

Francis CHOUAT
Président



Transmis en Préfecture le 04 AVR. 2018
Affiché le 03 AVR. 2018

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou sa publication, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Versailles ou d'un recours gracieux auprès de la Communauté d'agglomération, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite d'acceptation, sauf exceptions prévues à l'article 21 de la loi du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et par les décrets d'application de ce texte. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois.

89
89
89

89
89

